

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique sur le projet UNITECH

De : HERGOTT Jean-Bernard <jb.hergott@meusehautemarne.cci.fr>

Date : 20/12/2019 08:41

Pour : "pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr" <pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr>

Copie à : HASSELER Jean-Paul <jp.hasseler@meusehautemarne.cci.fr>, ISSELIN Virginie <v.isselin@meusehautemarne.cci.fr>, DE-SA-ROSAS Katia <k.desarosas@meusehautemarne.cci.fr>

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous en référence avec l'enquête publique en cours sur le projet UNITECH, l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie MEUSE HAUTE-MARNE.

"Le projet de la compagnie UNITECH passe une nouvelle étape administrative avec la phase d'enquête publique.

Cela signifie, que les services de l'Etat estiment que le Dossier d'Autorisation Environnementale répond à l'ensemble des critères en terme techniques et juridiques, quant à l'impact potentiel sur l'environnement et la biodiversité.

C'est une opportunité pour notre territoire qu'un industriel ait décidé de s'implanter à Joinville, un bassin qui a besoin de créer des emplois pour se développer.

C'était un souhait également des acteurs du développement économique local de faire venir sur notre territoire des entreprises capables de développer une activité pérenne.

C'est le cas de la laverie de la société UNITECH, qui avec son projet, va générer la création de 40 emplois directs, dont la majorité en contrat à durée Indéterminée, sans compter les emplois indirects.

De plus, l'activité de UNITECH peut entraîner dans son sillon des entreprises qui souhaiteraient s'implanter dans le secteur.

Sur un territoire très agricole, en grande difficulté, c'est aussi l'opportunité pour des petites communes à proximité de la laverie, de rendre disponible des logements pour accueillir les employés de UNITECH, et ainsi donc pérenniser la vie de nos plus petits villages.

UNITECH a d'ores et déjà signé des contrats majeurs avec des industriels français pour le démarrage de la laverie de Joinville.

Nous sommes conscients des inquiétudes que peut générer le développement industriel de notre territoire. Cependant, nous pouvons faire confiance aux services de police de l'environnement de

l'Etat et aussi de l'engagement des industriels dont l'intérêt est de respecter les critères de son futur arrêté préfectoral."

Merci.

Jean Paul HASSELER

Président de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MEUSE HAUTE-MARNE



Jean-Bernard HERGOTT - Directeur Général

T.+33 3 25 07 32 16 M. +33 6 08 70 84 04